Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Aménagement de cheminements piétons et d'une aire d'arrêt de bus

Porteur du projet : Commune de Bourret

Bourret

Subvention FEADER de 60 000€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 15/12/2020

En 2015, la commune de Bourret s'est lancée dans une **démarche de requalification du centre-bourg** afin d'optimiser la circulation et le stationnement et faciliter les déplacements à pied des habitants. Une première tranche de travaux a été réalisée entre 2015 et 2017.

Le dossier présenté pour LEADER s'inscrit dans la continuité des travaux déjà menés :

- **Poursuite de l'aménagement de cheminements piétonniers** pour relier le centre bourg, les équipements publics et les lotissements périphériques.
- **Aménagement d'une nouvelle zone d'arrêt pour les bus au carrefour giratoire d'entrée côté Sud**. La parcelle accolée au carrefour giratoire sur la RD 26 (Grenade-Malause), fait face à l'esplanade réaménagée de la mairie-école et salle des fêtes, où a été installée une borne de recharge pour véhicule électrique (SDE 82).

Cette zone d'arrêt de bus offre une possibilité de retournement des véhicules et de stationnement pour les utilisateurs, et sécurise les points de ramassage et de dépôt des voyageurs avec 2 zones de quais matérialisés au sol et des abris-bus.

Depuis son aménagement, elle est devenue un point d'arrêt pour :

- les **lignes de transport scolaires en direction du collège et du lycée ;**
- la **ligne de transport bus régionale** Beaumont/Montauban et Beaumont / gare SNCF de Dieupentale ;
- et **pour le service de transport à la demande mis en place par la Communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne,** vers le marché de Verdun sur Garonne (les vendredis).

Ce secteur à l'entrée du bourg concentre désormais une offre plus visible et agréable (cf. photos page suivante) pour **favoriser la mobilité alternative** des habitants ou visiteurs.

Les travaux ont été achevés début 2020.

> Site avant travaux

> Site aménagé

Des travaux paysagers ont été menés sur l'ensemble de la zone aménagée (aire, bordures des cheminements doux), en lien avec l'aménagement proche du bord de Garonne (aire de camping-car, zone de loisirs).

Stationnements et abris-bus

Cheminement piéton face au quai ci-contre

La demande d'aide LEADER a porté sur les divers travaux d'aménagement.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°5 « Adapter des systèmes de mobilités et déplacements pour la population en encourageant les modes de transports alternatifs et en privilégiant les échanges selon les axes les plus fragiles » :

5.2 - Équipement pour le développement des formes collectives de mobilité et la mobilité durable

- Aménagement de liaisons douces et équipements/aménagements spécifiques favorisant l'intermodalité (ex : abri vélo, parking des gares) à l'échelle d'une ou plusieurs communautés de communes.

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 08/04/2021)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**188 819,52 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**60 000,00 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Département Tarn et Garonne	33 947,50 €
→ Etat – DETR	38 810,95 €
Autofinancement	56 061,07 €

GARONNE QUERCY GASCOGNE
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural